

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio**

Band (Jahr): **15 (1897)**

Heft 166

PDF erstellt am: **25.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

**Abonnemente:**

(inkl. Porto)  
Schweiz: Jährlich Fr. 6, 2<sup>te</sup> Semester Fr. 3. — Ausland: Jährlich Fr. 22, 2<sup>te</sup> Semester Fr. 12.  
In der Schweiz kann nur bei der Post abonniert werden; im Ausland auch durch Postmandat an die Administration des Blattes in Bern.  
Preis einzelner Nummern 10 Cts.

**Abonnements:**

(Port compris)  
Suisse: un an fr. 6, 2<sup>e</sup> semestre fr. 3, Etranger: un an fr. 22, 2<sup>e</sup> semestre fr. 12.  
On s'abonne, en Suisse, exclusivement aux offices postaux; à l'Etranger, aux offices postaux ou par mandat postal à l'Administration de la feuille, à Berne.  
Prix du numéro 10 cts.

# Schweizerisches Handelsamtsblatt

## Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Ercheint in der Regel täglich und wird mit den Abendstügen verschickt.	Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement.	Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce.	Parait, dans la règle, tous les jours, et est expédiée par les trains du soir.
<b>Insertionspreis:</b> Halbe Spaltenbreite 30 Cts., ganze Spaltenbreite 50 Cts. per Zeile. Bei grösseren Aufträgen entsprechender Rabatt. Inserate werden von der Administration des Handelsamtsblattes in Bern sowie von den Annoncen-Agenturen angenommen.		<b>Prix des annonces:</b> La petite ligne 30 cts., la ligne de la largeur d'une colonne 50 cts. Rabais pour ordres d'une certaine importance. Les annonces sont reçues par l'Administration de la feuille, à Berne, et par les Agences de publicité.	

**Inhalt — Sommaire**

Handelsregister. — Registre du commerce. — Fabrik- und Handelsmarken. — Marques de fabrique et de commerce. — Waren-Ein- und -Ausfuhr im April 1897. — Importation et exportation des principales marchandises pendant le mois d'avril 1897.

### Amthlicher Teil. — Partie officielle.

#### Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

#### I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale.

**Bern — Berne — Bèras**

*Bureau Bern.*

1897. 21. Juni. Eidgenössische Bank (Aktiengesellschaft) Banque fédérale (Société anonyme) Comptoir Bern (S. H. A. B. vom 14. Dezember 1892, pag. 1061 und vom 7. Januar 1896, pag. 13). Die von dieser Gesellschaft für das Comptoir Bern an Walter Mauderli erteilte Prokura ist infolge Todes desselben erloschen.

**Freiburg — Fribourg — Friborgo**

*Bureau de Fribourg.*

1897. 21. juin. La maison J. Bollag, Manufacture suisse de chaussures, à Fribourg (F. o. s. du c. de 1895, page 1135), est radiée par suite du transfert de son siège commercial de Fribourg à Bâle.

**Vaud — Vaud — Vaud**

*Bureau de Lausanne.*

1897. 18. juin. L'inscription de la société en nom collectif L. Jordan & C<sup>ie</sup>, commerce de combustibles, à Lausanne (F. o. s. du c. du 16 août 1890), est modifiée en ce sens que l'associé Charles Strudel, à Lausanne, a la signature sociale dès le 1<sup>er</sup> juin 1897.

*Bureau de Moudon.*

19. juin. Le chef de la raison G. Fivaz, à Moudon, est Gustave, fils de François Fivaz, de Sassel, domicilié à Moudon. Genre de commerce: Epicerie et mercerie.

*Bureau de Payerne.*

14. juin. Le chef de la maison Emile Caille-Bosseus, à Payerne, est Emile-Daniel, fils de Daniel Caille, de Payerne, y domicilié. Genre de commerce: Débit de vin, bière et liqueurs, cigares; exploitation du Café de la Concorde. Etablissement: Place de la Concorde, Payerne.

16. juin. La raison L<sup>s</sup> Monney, à Payerne (F. o. s. du c. du 23 novembre 1891, n<sup>o</sup> 226, page 916), est radiée ensuite de décès du titulaire.

Le chef de la maison Veuve de Louis Monney, à Payerne, est Marie-Julie, veuve de Louis Monney, de Villars-le-Grand, domiciliée à Payerne. Cette maison reprend la suite des affaires, ainsi que l'actif et le passif de la raison «L<sup>s</sup> Monney» radiée. Genre de commerce: Charcuterie, débit de vin, bière et liqueurs. Etablissement: Café de l'Union, Grande Rue, Payerne.

16. juin. La raison de commerce Charles Kùpfer cafetier, à Payerne (F. o. s. du c. du 2 décembre 1891, n<sup>o</sup> 229, page 929), est radiée ensuite de décès du titulaire.

19. juin. La raison de commerce Marie Tinguely, à Payerne (F. o. s. du c. du 28 mars 1889, n<sup>o</sup> 55, page 297), est radiée ensuite de renonciation de la titulaire.

*Bureau de Vevey.*

18. juin. Sous la raison sociale Société du Sanatorium de Montreux, il est créé une société anonyme qui a son siège à Montreux, commune du Châtelard, et pour but la construction et l'exploitation à Montreux d'une infirmerie destinée aux personnes atteintes de maladies contagieuses. Les statuts de la société portent la date du 3 juin 1897. La durée de la société est illimitée. Le capital social est de quarante mille francs, divisé en quatre cents actions de cent francs chacune, au porteur. Les publications de la société ont lieu dans la Feuille d'avis de Montreux, paraissant à Montreux. La société est représentée vis-à-vis des tiers par le président et le secrétaire du conseil d'administration; elle est engagée vis-à-vis des tiers par leur signature collective, le vice-secrétaire peut remplacer le secrétaire dans la signature sociale. Le président est Adrien Veyrassat, avocat, de Vevey; le secrétaire est Charles-Louis Héritier, hôtelier, de Mollondins et Orzens, tous deux à Montreux. Le vice-secrétaire est Edouard Weller, rentier, des Planches, aussi à Montreux.

**Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel**

*Bureau de La Chaux-de-Fonds.*

1897. 18. juin. Charles-Léonce Jeanmonod, de Provence (Vaud), domicilié au Locle, et Martin Jobé, de Courtelary, domicilié aux Bois, ont constitué, à La Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale Ch<sup>s</sup> Jeanmonod & C<sup>o</sup>, une société en nom collectif, commencée le 1<sup>er</sup> mai 1897. Martin Jobé est seul autorisé à représenter la société. Genre de commerce: Fabrication de pierres soignées et ordinaires pour l'horlogerie, sertissage et posages de chatons en tous genres. Bureaux: 20, Rue St-Pierre.

*Bureau du Locle.*

5. juin. La société en nom collectif Descombes et Perret, au Locle (F. o. s. du c. du 17 janvier 1894), est dissoute ensuite de la mort du

citoyen Emile Descombes, l'un des associés. En conséquence la procuration conférée à Louis-Edouard Berthoud, le 6 janvier 1897, est révoquée.

5. juin. Georges-Ulysse Perret, de Renan, et Louis-Edouard Berthoud, de Couvet, les deux domiciliés au Locle, ont constitué dès ce jour entre eux une société en nom collectif au Locle, sous la raison sociale Perret et Berthoud qui succède à l'ancienne société «Descombes et Perret» dont elle reprend la suite des affaires, ainsi que l'actif et le passif.

*Bureau de Môtiers (district du Val-de-Travers).*

19. juin. Inscription d'office sur la réquisition du Bureau du registre du commerce de Môtiers-Travers, à teneur de l'article 26, alinéas 3 et 6 du règlement sur le registre du commerce et la Feuille officielle suisse du commerce: Le chef de la maison P. Leblanc, à Fleurier, est Paul Leblanc, de Pierrefontaine les Varrans (France), domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Courtage, commission, etc. Bureaux: Rue de la Sagne, Fleurier.

**Genf — Genève — Ginevra**

1897. 19. juin. La raison C. Jackson, pension d'étrangers, à Genève (F. o. s. du c. du 20 août 1892, n<sup>o</sup> 183, page 738), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

19. juin. Les actionnaires de la Société anonyme de l'Annuaire du Commerce suisse, ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 5 juin 1883, n<sup>o</sup> 82, page 660 et du 29 mars 1888, n<sup>o</sup> 43, page 329), réunis en assemblée générale et extraordinaire le 14 juin 1897, dont extrait de procès-verbal a été signé de tous les actionnaires présents, ont, dans la dite assemblée, prononcé la dissolution de cette société. Elle ne subsiste plus que pour sa liquidation, qui a été confiée à Jules Chapalay et François Mottier, tous deux à Genève (le premier déjà inscrit comme seul administrateur et directeur).

19. juin. Les suivants: Jules Chapalay, de Genève, y domicilié (jusqu'ici directeur de la «Société anonyme de l'Annuaire du Commerce suisse»), et François Mottier, de Genève, domicilié à Florissant (Eaux-Vives), ont constitué, à Genève, sous la raison sociale Chapalay et Mottier, et avec le sous-titre de «Annuaire du Commerce suisse», une société en nom collectif qui a commencé le 14 juin 1897, et a repris la suite des affaires de la société anonyme ci-dessus dissoute, savoir: l'exploitation de l'Annuaire du Commerce suisse et de l'imprimerie qui y est attenante. Bureaux: 5, Rue du Commerce.

**Edg. Amt für geistiges Eigentum. — Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.**

### Marken. — Marques.

#### Eintragungen. — Enregistrements.

N<sup>o</sup> 9362. — 18 juin 1897, 8 h. a.

L<sup>s</sup> Burri-Haldi, fabricant,

Bienne (Suisse).



**Mouvements, boîtes, parties de montres, leurs étuis et emballages.**

N<sup>o</sup> 9363. — 19 juin 1897, 11 h. a.

Emile Flotron, fabricant,

Madretsch (Suisse).



**Boîtes de montres.**





